



Lettre ouverte à Madame la ministre de l'Éducation nationale

Objet : Remboursements de déplacements, délai J+30 et garanties de non-représailles

Ivry Sur Seine, le 15 septembre 2025

Madame la Ministre de l'Éducation nationale,

Dans un souci de transparence envers les personnels, les familles et nos partenaires, le SNIES UNSA Éducation rend publique la présente lettre ouverte. À compter du 15 septembre 2025, nous coordonnons l'envoi de courriers individuels par les personnels infirmiers pour :

- Faire constater les retards de remboursement de frais de déplacement malgré des ordres de mission en vigueur,
- Obtenir un paiement sous 30 jours après dépôt complet,
- Simplifier les procédures,
- Sécuriser les personnels contre toute mesure de rétorsion.

Cette action s'inscrit directement dans la dynamique des Assises de la santé scolaire de mai 2025, que vous avez impulsées. Les Assises ont rappelé la nécessité d'une intervention précoce pour éviter que des fragilités ne se transforment en ruptures. Cet objectif n'est tenable que si les équipes peuvent se déplacer sans avance de frais et sans subir des délais de remboursement dissuasifs.

Nos constats nationaux font apparaître des avances de frais importantes, des crédits déplacements insuffisants et des procédures dématérialisées complexes, avec un impact direct sur la continuité du service aux élèves.

Nous vous demandons :

- 1) une instruction ministérielle rappelant le cadre: ordre de mission préalable, remboursement des frais réels selon les barèmes en vigueur, objectif de paiement à J+30 après dépôt complet, accusé de réception systématique des dossiers "complets" et référent identifié dans chaque académie/DSDEN;
- 2) une garantie expresse de non-représailles à l'égard des agents qui saisissent leur hiérarchie ou exercent leurs droits syndicaux ;
- 3) un abondement des crédits déplacements si nécessaire et la mise en place d'un suivi national des délais effectifs de paiement, partagé en instances (CSA et F3SCT).

Conformément aux orientations publiées sur Éduscol à l'issue des Assises de la santé scolaire — "Santé scolaire – Agir pour les élèves, au cœur de l'École" (mai 2025) — nous



Lettre ouverte à Madame la ministre de l'Éducation nationale

sollicitons la mise en cohérence des engagements nationaux avec les pratiques locales de prise en charge des frais de déplacement. L'effectivité des interventions précoces suppose des moyens de mobilité garantis et des paiements dans des délais raisonnables (J+30).

Transparence et protection

Nous rendons cette lettre publique afin d'informer clairement nos collègues et nos partenaires, et de prévenir toute incompréhension. Nous demandons à l'administration de rappeler expressément qu'aucun agent ne doit subir de mesure défavorable pour avoir signalé des difficultés de remboursement ou pour avoir exercé un droit.

Nous restons disponibles afin de présenter nos données consolidées et nos propositions opérationnelles (protocole AR/référent/J+30, simplification des pièces).

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Gwenaëlle DURAND

Secrétaire Générale du SNIES UNSA Éducation

Contact :

snies@unsa-education.org